

Aides régionales pour Garantie Locative:
Maximum des revenus d'admission

Ce tableau est valable du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les revenus imposables de votre ménage repris sur votre avertissement-extrait de rôle le plus récent ne peuvent dépasser les montants repris dans le tableau qui suit :

Nombre de personnes à charge	Personne isolée ou ménage monoparental	Tout autre ménage
0	69.721 €	88.736 €
1	74.721 €	93.736 €
2	79.721 €	98.736 €
3	84.721 €	103.736 €
4	89.721 €	108.736 €
5	94.721 €	113.736 €

- Ces montants sont augmentés de 5.000 EUR par personne majeure handicapée composant le ménage.
- Un enfant handicapé à charge est assimilé à deux enfants.